



**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE
VISIO - LE 2 NOVEMBRE 2020**

3 dates de suspension dont **1 avec sursis**. *Période probatoire* : 4 mois. *Annexe* : 3C. Officiel responsable 1DTM (HBC PONTAILLER-MIREBEAU). *Moment* : Pendant match. *Motif* : Propos excessifs envers joueur adverse. *Qualification* : Attitude antisportive grossière.

4 dates de suspension dont **2 avec sursis**. *Période probatoire* : 4 mois. *Annexe* : 4D. Officiel responsable Coupe du Nord-Franche-Comté (BEEEX VA PM HB). *Moment* : Pendant match. *Motif* : Menaces verbales envers joueur adverse mineur. *Qualification* : Manquement grave à la morale sportive.

4 dates de suspension. *Période probatoire* : 6 mois. *Annexe* : 2C. Joueur U18M Prépa Qualif (HBC SEMUR EN AUXOIS). *Moment* : Pendant match. *Motif* : Propos injurieux envers l'arbitre. *Qualification* : Attitude antisportive grossière.

20 dates de suspension dont 15 avec sursis. *Période probatoire* : 12 mois. *Annexe* : 7B. Dirigeant (CIBLE DAMPIERRE HB). *Motif* : Fraudes sur plusieurs éléments de dossiers de licences (certificats médicaux). *Qualification* : Manquement à l'éthique sportive.

1 dossier non délibéré (attente complément d'informations).

